



LES RENCONTRES DU MONT-BLANC 2020

-

SESSION 4 SUR PROMOUVOIR UNE MONDIALISATION RESPECTUEUSE, INTERNATIONALISATION DE L'ESS, ODD, PACTE ÉCOLOGIQUE

Anne-Lise Barberon : Bonjour à tous, merci d'avoir attendu. Nous sommes désolés d'avoir commencé avec deux minutes de retard. Je m'appelle Anne-Lise Barberon, je suis la déléguée générale du Forum international de l'ESS. Nous avons le plaisir de vous accueillir pour le 4^e panel des Rencontres du Mont-Blanc numérique sur la globalisation respectueuse, les ODD et le rôle de l'ESS pour atteindre ces objectifs. Je donne la parole à Elisa Torrenegra, coprésidente du Forum international de l'ESS.

Elisa Torrenegra : Je voudrais saluer tous les participants, en particulier tous nos amis d'Asie, d'Europe et d'Afrique. Un très chaleureux accueil à tous ceux qui viennent d'Amérique. Je voudrais saluer tout particulièrement les orateurs, notre modérateur Yasy Morales.

L'association est née des Rencontres du Mont-Blanc et continue à rassembler les dirigeants du monde entier mais aussi à influencer les agendas et à co-construire un monde meilleur. Les Rencontres de cette année ont déjà eu trois sessions avant la 4^{ème} aujourd'hui, et une session de clôture aura lieu jeudi prochain, le 1^{er} octobre.

Aujourd'hui, nous nous pencherons sur la promotion d'une mondialisation respectueuse, l'internalisation de l'économie sociale et solidaire pour atteindre les objectifs de durabilité ainsi que sur l'impact environnemental. Ce sont des points centraux à examiner du point de vue de l'économie sociale et solidaire. Tout au long des sessions, nous avons parlé de la façon dont la pandémie a mis à jour de nombreuses inégalités concernant les systèmes politiques, sociaux, économiques, éducatifs et de santé. Des personnes de toutes les classes sociales et de toutes les races, de tous les continents, sont confrontées à une situation à laquelle nous n'avons pas su faire face. Tout est nouveau cette année et quelque chose est devenu très évident : nous sommes vulnérables, et la façon dont nous traitons notre monde et nos populations n'est pas la meilleure, ni la plus durable à moyen et long terme. Grâce à ces expériences, qui ont parfois été très douloureuses pour 2020, la nécessité pour chacun de travailler ensemble afin d'atteindre les objectifs de développement durable est devenue plus évidente ; la nécessité de devenir plus respectueux sur la façon dont nous utilisons la mondialisation dans nos moyens de subsistance et notre mode de vie, une façon respectueuse qui fonctionnera pour chacun. En outre, cette année nous a également donné l'occasion historique de tirer profit de ce bris de barrières, de ce bris de frontières, car le mécanisme que nous utilisons aujourd'hui, ce mécanisme technologique, nous permet de transcender. C'est quelque chose de très important, qui est l'internationalisation des comportements ; et aujourd'hui nous allons la catalyser dans ce forum international en montrant que l'ESS est une réponse viable à tous les problèmes urgents : en Amérique, en Afrique, en Asie, en Europe. La vulnérabilité des êtres humains et la nécessité d'une aide mutuelle, ainsi que la solidarité, la compassion entre eux nous montrent qu'il est temps de faire un pas en avant, de commencer à prendre les devants, avec responsabilité, avec mesure et réflexion. Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes conscients de nos similitudes au milieu de nos différences. Chacun d'entre nous est tout aussi vulnérable à l'attraper aujourd'hui, à être frappé par cette crise économique et climatique. Alors, qu'advient-il de l'économie sociale au milieu de tout cela ? Nous devons nous pencher sur chacun de ces sujets avec l'intention de faire croître l'économie sociale et solidaire, de la rendre plus visible, de la valoriser, mais surtout d'agir de manière efficace.

Yasy Morales : Bonjour ou bonsoir à chacun d'entre vous. Je suis Yasy Morales Chacon, et je serai le modérateur de cette présentation. Je suis membre du conseil d'administration du Forum international de l'ESS. J'ai participé au RBM 2005 en tant qu'étudiante en ESS - traductrice bénévole pour les 4 participants hispanophones (3 de Los Angeles, 1 d'Espagne), je travaille dans des organisations nationales et internationales d'ESS depuis 2000, je fais partie du conseil d'administration du Forum international de l'ESS et je travaille au Costa Rica depuis 5 ans en coordonnant le programme d'économie sociale et solidaire de l'Université du Costa Rica. Dans ma vie professionnelle, j'ai été proche ou partie intégrante des mouvements environnementaux, féministes, de la culture des communautés vivantes, des syndicats et des artistes. Différentes familles de l'ESS travaillent depuis plusieurs décennies sur des processus d'articulation au niveau régional et international, l'Alliance Coopérative Internationale, l'Alliance Internationale des Mutuelles, pour n'en citer que quelques-unes, mais au cours du millénaire précédent et au début de celui-ci, les initiatives d'articulation entre les familles de l'ESS commençaient à peine à germer. Les RBM sont apparues en 2005 comme un espace d'articulation des dirigeants d'entreprises

de l'ESS comme "le Davos de l'ESS". Cela a permis de créer des alliances, d'analyser des questions d'intérêt commun (comme la contribution à l'alimentation du monde, aux nouvelles énergies) afin de promouvoir de nouveaux projets dans les pays et les régions. Lors de la réunion de 2011, la nécessité de générer des espaces pour positionner les pratiques de l'ESS dans d'autres espaces publics et politiques internationaux a été soulevée, et la reconnaissance de la contribution de l'ESS au développement durable a été recherchée dans le cadre de la conférence Rio+20 (2012), où nous avons coïncidé à Rio avec le RIPESS. D'autres espaces de travail ont été générés avec des thèmes et des formes de travail plus spécifiques de l'ESS (GSEF 2013, UNTFSSSE 2013). En 2016, elle a réussi à rendre l'ESS visible dans la déclaration d'Habitat III, et à continuer à travailler à partir des différentes articulations des expressions de l'ESS afin de promouvoir des pratiques dans les communautés, en reconnaissant les diversités et les approches culturelles qui contribuent à cette expérience pratique qui résout réellement les besoins économiques, sociaux et politiques que nous, les êtres humains, avons, dont certains sont reflétés dans les OMD, mais d'autres qui les transcendent (besoin de reconnaissance, de participation, d'identité collective, etc.) Les technologies de la communication et le travail en collaboration nous ont permis de nous relier sur différents continents, de gérer et de voir les progrès de diverses initiatives d'ESS. La situation actuelle nous rend intéressés par la diversité des acteurs qui peuvent œuvrer à la réalisation du bien-être commun dans le cadre de l'ESS, ou à proximité, afin de rendre leur contribution visible et de renforcer son potentiel.

Jürgen Schwettmann : Merci beaucoup, je voudrais parler de la relation entre l'économie sociale et solidaire et les objectifs de développement durable. Pour ce faire, j'ai préparé une courte présentation PowerPoint que j'aimerais que l'organisateur mette à l'écran dès maintenant. J'appelle cette présentation "Accès et inclusion, le rôle de l'ESS dans la réalisation des objectifs de développement durable".

La prochaine diapositive est l'argument que je voudrais développer : L'Agenda 2030 promet de ne laisser personne derrière. L'inclusion est donc un sujet très central de l'agenda 2030. Pour tenir cette promesse, ceux qui sont laissés pour compte, et ce sont principalement les personnes qui travaillent dans l'économie informelle, ont besoin d'opportunités ; ils ont besoin de sécurité et de protection, et de pouvoir. Les opportunités, la sécurité et l'autonomisation peuvent être générées par un accès amélioré et l'inclusion. L'ESS joue un rôle essentiel pour faciliter l'accès et assurer l'inclusion. C'est pourquoi nous pensons que l'ESS devrait concentrer son énergie sur les 23 objectifs des ODD liés à l'accès ou à l'inclusion. Il y a 17 objectifs et 169 cibles, dont 23 se concentrent sur l'accès et l'inclusion. Et c'est ce que nous allons développer dans les diapositives suivantes.

Souvenez-vous des 8 objectifs du Millénaire pour le développement, dont beaucoup ont été effectivement atteints : par exemple, l'OMD 1 sur la pauvreté, réduire de moitié la pauvreté, a été atteint, mais pas parce que la pauvreté a été réduite dans tous les pays du monde. Il a été atteint parce que des progrès ont été réalisés en Chine et en Inde. De nombreux autres pays ont été laissés pour compte, les progrès ont été inégaux dans l'ensemble du monde en développement. Dans le rapport final sur les OMD, les Nations unies ont reconnu que les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables des pays ont été laissées pour compte par les objectifs du Millénaire pour

le développement. C'est pourquoi l'Agenda 2030, adopté en 2015, déclare : "En nous engageant dans ce grand voyage collectif, nous nous engageons à ce *que personne ne soit laissé pour compte*. Reconnaisant que la dignité de la personne humaine est fondamentale, nous souhaitons que les objectifs et les cibles soient atteints *pour toutes les nations et tous les peuples et pour tous les segments de la société*. Et nous nous efforcerons d'atteindre en premier lieu les plus éloignés". Telle est la promesse centrale de l'agenda 2030.

De nombreuses publications ont été préparées au cours des cinq dernières années sur la relation entre l'ESS et l'agenda 2030. Ces documents ont adopté des approches différentes :

1. L'approche globale : l'ESS a le potentiel de continuer à chacun des 17 ODD ;
2. L'approche thématique : l'ESS peut jouer un rôle important dans certains domaines, par exemple l'extension de la protection sociale ou la formalisation de l'économie informelle ;
3. L'approche axée sur les objectifs, c'est-à-dire la sélection d'objectifs favorables à l'ESS parmi les 169 objectifs des ODD ;

Je propose une extension de la troisième approche, en me concentrant sur les objectifs des ODD qui demandent un meilleur accès et une plus grande inclusion.

Pourquoi l'accès et l'inclusion ? Le terme "accès" apparaît 56 fois dans l'Agenda 2030 ; créer l'accès par l'action collective est précisément le rôle et la raison d'être des organisations d'ESS : elles fournissent l'accès (aux marchés, au financement, aux droits, etc.) dans des situations où les individus sont impuissants, et exclus des services rendus par l'État et le secteur privé. Le terme "inclusion" ou "solidaire" apparaît 45 fois ; il signifie "l'inclusion sociale, économique et politique de tous, sans distinction d'âge, de sexe, de handicap, de race, d'ethnie, d'origine, de religion ou de situation économique ou autre". L'ESS est, par nature et par conviction, la mieux placée pour favoriser l'inclusion.

Je pense donc que la solution à l'ESS dans ses efforts pour contribuer à l'agenda 2030 devrait se concentrer sur 23 objectifs des ODD qui mentionnent l'accès et l'inclusion. Et je donne quelques exemples dans la prochaine diapositive. Prenons par exemple l'objectif 2.3 des ODD. L'ODD 2 porte sur la faim, la cible 2.3 demande, d'ici 2030, de doubler la productivité et les revenus agricoles des petits producteurs de denrées alimentaires, en particulier les femmes, les populations autochtones, les agriculteurs familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris par un accès sûr et égal à la terre, aux autres ressources productives et aux intrants, aux connaissances, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités de création de valeur ajoutée et d'emplois non agricoles. C'est un objectif très large comme vous pouvez le voir, mais c'est en fait un objectif qui fait l'objet de la sélectivité de nombreuses organisations, y compris les coopératives de commercialisation et d'approvisionnement agricoles, les coopératives de crédit, les banques populaires et de nombreuses autres initiatives. Nombre de ces organisations ont été créées pour faciliter l'accès des individus aux marchés du financement et du crédit.

Le deuxième exemple est la cible 16.7 de l'ODD, qui vise à instaurer des sociétés pacifiques et à garantir un processus décisionnel réactif, inclusif, participatif et représentatif à tous les niveaux. Il s'agit du rôle sociétal et politique des organisations d'ESS, qui représentent par exemple les intérêts des groupes de population marginalisés. Les groupes d'entraide des travailleurs domestiques migrants en sont un bon exemple. J'ai préparé un document il y a des années sur les travailleurs domestiques migrants et j'ai découvert que dans de nombreux pays, ces travailleurs domestiques migrants sont organisés en certains groupes parce qu'ils ne sont pas protégés par le droit du travail dans les pays d'accueil, et qu'ils doivent trouver un moyen de représenter leurs intérêts.

J'arrive à la fin de ma présentation. Le terme ESS n'est pas du tout mentionné dans l'agenda 2030. Seul le terme "coopératives" apparaît deux fois dans l'agenda, mais uniquement en relation avec une certaine forme d'entreprise. Il ne fait pas du tout référence aux autres dimensions des coopératives, qui sont des associations de personnes, ayant un rôle sociétal et politique. Ainsi, l'ESS n'a pas été suffisamment pris en compte dans l'agenda 2030. Étant donné que cet agenda ne peut être modifié aujourd'hui, il sera important d'influencer le processus de révision périodique des ODD, d'acquiescer une plus grande visibilité et de devenir plus actif dans le processus de mise en œuvre des ODD. Le processus de révision comprend trois volets :

1. Examens thématiques de groupes de ODD par le Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable (HLPF) ;
2. des examens nationaux volontaires de la mise en œuvre des ODD aux niveaux national et infranational ; et
3. La préparation par le Secrétaire général des Nations unies d'un rapport annuel sur le développement durable

Ce qui importe ici, c'est que les organisations d'ESS au niveau national et au niveau mondial participent activement à ce processus de révision et démontrent le rôle efficace de l'ESS dans la création d'un accès et la garantie de l'inclusion. Je vous remercie.

Yasy Morales : Merci de nous avoir montré l'importance de l'inclusion et de l'accès pour atteindre les ODD et comment l'ESS peut jouer un rôle actif dans le processus en s'assurant que ces besoins sont satisfaits. Vous nous aidez à avoir des projections sur la façon de travailler pour obtenir la reconnaissance et la visibilité de l'ESS au niveau national et international. Maintenant les coopératives, une des familles les plus reconnues et institutionnalisées de l'ESS : nous sommes très intéressés par le point de vue d'Ariel Guarco, président de l'Alliance Coopérative Internationale.

Ariel Guarco: Un grand bonjour depuis l'Argentine et l'Amérique, et un très bon après-midi à vous tous en Europe. Je voudrais remercier les organisateurs de m'avoir invité à partager quelques idées, quelques points de vue sur les objectifs de développement durable et l'internationalisation de l'économie sociale et solidaire du point de vue de l'Alliance Coopérative Internationale. C'est vraiment un plaisir que nous puissions nous rencontrer dans cet espace.

Tout d'abord, je voudrais souligner qu'à mon avis, l'Agenda 2030 est le résultat de l'énorme préoccupation que nous avons tous pour la durabilité de notre civilisation dans un contexte où l'inégalité sociale s'accroît et où le réchauffement climatique menace la continuité de la vie. Le travail accompli par les Nations unies pour transformer ces préoccupations en un solide consensus international lié à la réalisation des 17 objectifs de développement durable est non seulement opportun, mais essentiel. Le mouvement coopératif accompagne avec ferveur ce consensus et l'intègre dans sa propre planification. En octobre dernier, lors de notre Assemblée générale tenue à Kigali, la capitale du Rwanda, nous avons approuvé un plan stratégique pour la prochaine décennie ; un plan qui converge, en termes de temps et d'objectifs, avec l'Agenda 2030.

Mais il faut élargir ce consensus sur les ODD, avec tous les acteurs engagés dans cet agenda, et notamment avec ceux qui s'identifient à une façon de faire de l'économie sociale et solidaire. Car tous les modèles d'entreprise ne répondent pas à tous les modèles de développement. C'est-à-dire que le développement durable nécessite des organisations d'entreprises compatibles avec cet horizon et qui, par leur gouvernance, peuvent rendre compte de la triple dimension du développement durable : économique, sociale et environnementale. L'Economie Sociale et Solidaire n'y trouve pas de contradiction, mais voit la cohérence d'un projet de développement qui se réalise avec l'homme et l'environnement au centre de la scène. En effet, la réponse coopérative aux monopoles et aux injustices sociales de la fin du XIXe siècle a consisté à construire des entreprises différentes. Des entreprises qui garantissent la gestion démocratique, la participation économique et la justice sociale. Dans la même perspective, nous pouvons dire qu'il existe une relation étroite entre les modèles d'entreprise hégémoniques et le modèle de développement dominant, avec les résultats que nous avons en vue.

Pour nous, l'inégalité sociale, la crise environnementale, la fragilité sanitaire que la pandémie nous montre aujourd'hui, sont les conséquences d'un modèle de développement qui favorise la concentration économique, dans un scénario dominé par une poignée de sociétés orientées exclusivement sur la rentabilité du capital. Le développement durable exige de reconstruire les liens entre la production et le territoire par le biais d'entreprises ancrées dans ces territoires, qui répondent aux intérêts des populations, qui sont orientées vers leur bien-être et le soin du lieu où elles vivent. Je suis convaincu que la tenue de ce débat et la construction de ce nouveau consensus est le principal défi que doit relever l'Economie Sociale et Solidaire par rapport au reste de la communauté internationale. À l'ACI, nous avons soulevé ce débat : dans toutes les régions, dans tous les secteurs productifs, dans tous les réseaux et comités thématiques qui composent cette structure. Nous l'avons même soulevé l'année dernière, lors d'un événement très intéressant que nous avons organisé avec l'OIT à l'occasion du centenaire de cette organisation. L'un des thèmes centraux de cet événement était un rapport précieux préparé par la Commission mondiale sur l'avenir du travail. Ce rapport exprimait, entre autres, la contradiction entre le besoin d'investissements qui nécessitent la création de travail décent et la défense de l'environnement, et la nécessité de maximiser le bénéfice à court terme du modèle d'entreprise basé sur l'accumulation de capital. Cette Commission mondiale sur l'avenir du travail, convoquée par l'OIT, a proposé, je cite "Élargir la représentation des

parties prenantes, accroître la responsabilité des entreprises vis-à-vis des intérêts sociaux et communautaires. Cela peut impliquer, entre autres mesures, la création de conseils consultatifs des parties prenantes ou la représentation des parties prenantes dans les organismes de réglementation financière". Nous sommes tout à fait d'accord. Et c'est ce que nous disons aux représentants des gouvernements, des entreprises et des syndicats qui composent l'OIT.

C'est un problème de gouvernance, le problème est de savoir pourquoi nous organisons les entreprises et avec quels objectifs les décisions sont prises. Si nous sommes d'accord sur ce point, l'une des préoccupations centrales doit être de garantir le financement des entreprises dont la gouvernance facilite la création de travail décent et la défense de l'environnement. Et cela nous amène à discuter de la manière dont nous orientons les ressources de la coopération internationale et du système. Soit l'épargne de la société est orientée vers les entreprises qui garantissent des profits plus élevés à court terme, soit elle est orientée vers les entreprises qui pensent à long terme, prêtes à suivre une voie centrée sur l'homme et l'environnement. C'est un problème complexe, qui met au défi le pouvoir économique.

Personne ne s'opposera à ce que l'économie sociale et solidaire contribue aux objectifs de développement durable, mais des divergences apparaîtront bientôt si nous disons que le système financier doit être régulé pour le démocratiser. C'est pourquoi ce jour-là, avec l'OIT, nous avons également proposé aux employeurs, aux syndicats et aux gouvernements que les fonds publics destinés à financer les projets de soins, le développement rural, les services publics durables et tous ces domaines sensibles en termes de création d'emplois décents et durables, donnent la priorité aux entreprises qui, une fois encore, de par leur gouvernance, garantissent leur adaptation à ce programme centré sur les personnes. En d'autres termes, les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Pour en revenir à la façon dont nous avons inclus les ODD dans la planification de l'ACI, je vous ai dit que lors de notre Assemblée Générale à Kigali, nous avons décidé d'aligner nos efforts sur l'Agenda 2030 pour les dix prochaines années, mais nous ne voulons pas que cela soit une simple déclaration d'engagement. Nous voulons que notre contribution soit mesurée et communiquée à la société dans son ensemble. Nous avons analysé ces objectifs et le rôle des coopératives afin de déterminer sur quels buts ils devraient être davantage axés. Nous avons effectué ce travail par l'intermédiaire des organisations sectorielles afin de refléter leurs spécificités. Sur la base des objectifs identifiés, nous développons des indicateurs concrets qui nous permettront de mesurer les contributions des coopératives. Et nous vérifions avec les membres pour voir quelles données sont disponibles pour développer ces indicateurs. Nous espérons que cette contribution pourra être présentée publiquement comme un plan d'action du mouvement coopératif mondial, lors du prochain Congrès mondial des coopératives, que nous organiserons à Séoul à la fin de l'année prochaine (si les conditions le permettent). Je crois que c'est un effort auquel tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire peuvent se joindre. L'Alliance Coopérative Internationale représente le plus grand réseau mondial d'entreprises construit à partir des territoires, basé sur des valeurs et des principes très puissants pour construire la durabilité. Nous sommes des entreprises basées sur l'entraide, construites sur la coopération avec d'autres, gérées de manière démocratique, ouverte et transparente. Nous sommes l'entreprise "Social

Responsibility made". Tous ceux d'entre nous qui sont convaincus de la nécessité de consolider une alliance mondiale pour le développement durable sont appelés à mobiliser ce réseau, composé de 3 millions de coopératives, 280 millions de travailleurs et 1,2 milliard de membres dans le monde entier. Ensemble, nous devons montrer qu'il existe une autre façon de construire l'économie, et que c'est la façon la plus rationnelle et la plus cohérente de se conformer aux ODD. C'est pourquoi ce type de réunion est très précieux, car il contribue à la construction du consensus nécessaire pour promouvoir cette nouvelle mondialisation, une mondialisation dont les piliers sont les valeurs et les principes de solidarité, qui assure l'institutionnalité démocratique et construit des relations pacifiques entre les peuples. Bien entendu, cela nécessite de lancer des appels forts aux gouvernements pour qu'ils réglementent le système financier en faveur de l'économie réelle. Cela implique également d'appeler les gouvernements à renforcer les outils de la coopération internationale, étant donné qu'aujourd'hui, elle a une fois de plus un rôle clé à jouer face à la crise de civilisation qui nous menace à plus d'un endroit de la planète. Cependant, je crois que le plus important, le plus décisif, est d'inviter l'ensemble de la société à se joindre à cette nouvelle façon de construire l'économie, l'économie de la solidarité et de la coopération.

C'est là que nous devons faire le plus grand effort. Nous devons démontrer que nous ne sommes pas seulement des entreprises socialement responsables, mais que nous avons les meilleurs modèles pour que tous ceux qui se soucient de l'environnement, des inégalités sociales, de la paix, puissent y mettre leur énergie transformatrice. Par exemple, ceux qui cherchent à transformer le système agroalimentaire doivent savoir que dans l'économie sociale, ils ont les bons modèles pour le faire. Un système alimentaire économiquement, socialement et écologiquement durable sera réalisé si nous, consommateurs, pouvons remettre en question les modèles alimentaires qui nous sont imposés par les chaînes de consommation multinationales associées à l'industrie alimentaire concentrée ; si nous, agriculteurs et travailleurs qui produisons des aliments, pouvons enrichir nos cultures et nos connaissances grâce aux progrès extraordinaires de la science, sans nous soumettre à la logique à court terme du capital concentré, dégradant la biodiversité et sans engagement territorial. De même, à tous ceux qui sont préoccupés par l'impact des nouvelles technologies sur la précarisation de l'emploi, nous devons montrer l'énorme variété d'alternatives que nous avons dans l'univers de l'économie sociale et solidaire. Nous devons leur montrer qu'il existe une autre façon de travailler, comme l'économie de la plateforme. Nous en avons dans le monde des exemples extraordinaires, une grande énergie innovatrice nous indique de nouvelles voies qui nous permettent d'incorporer les nouvelles technologies à l'organisation du travail, mais sans tomber dans la précarisation. Nous devons également convoquer tous ceux qui sont concernés par la nécessité de transformer la matrice énergétique. Et leur expliquer que ce n'est pas seulement un problème de technologies. Il s'agit surtout de démocratiser la production et la distribution de l'énergie. Il faut remettre en cause le modèle énergétique basé sur les hydrocarbures et contrôlé par la concentration du pouvoir économique, en misant sur les énergies renouvelables, mais fondamentalement, en laissant la logique de l'entreprise aller vers la logique du service, à partir du protagonisme de la société civile dans chaque territoire. Les problèmes environnementaux ne peuvent pas être résolus par le

marché, mais ils ne peuvent pas non plus se passer de l'initiative autonome de la société civile.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire peuvent compléter ce puzzle en y ajoutant l'initiative autonome de la société civile sous forme d'entreprises sociales, en complément de la gestion des Etats. Nous devons également ajouter à notre proposition toutes les personnes avec lesquelles nous partageons l'urgence de modifier le système financier, pour l'aligner sur les objectifs de développement durable. Nous devons leur dire qu'il ne s'agit pas seulement d'inclusion financière, il s'agit de démocratisation du système financier. Les communautés doivent retrouver la souveraineté sur leur épargne, c'est-à-dire la capacité de décider où va leur épargne, afin de l'orienter vers le développement durable de leurs propres territoires. Il s'agit de démocratiser le système financier et pour cela, il y a au moins deux cents ans, nous avons travaillé et innové grâce à la finance solidaire. Le mouvement des femmes et des diverses identités est un autre exemple clair qui joue un rôle énorme dans la transformation sociale, culturelle et économique de notre société. Les Nations unies ont intégré un objectif spécifique visant à l'équité entre les sexes. Ce mouvement international peut être renforcé par l'économie sociale et solidaire. En fait, nous avons un vaste programme commun qui comprend l'intégration de la perspective de genre dans tous les domaines de nos entreprises. La protection des droits des travailleurs de l'économie des soins et le droit de toutes les personnes à des soins sont des questions auxquelles l'économie sociale et solidaire peut apporter des réponses de manière articulée. Ce ne sont là que quelques exemples, mais nous pourrions continuer à en citer. Nous devons montrer à tous que nous avons des modèles d'organisation qui convergent naturellement avec le développement durable, pour prendre soin des personnes, pour prendre soin de l'environnement, pour surmonter les faiblesses sociales que la pandémie a révélées. Tel est notre défi. Non seulement pour montrer notre contribution, mais aussi pour montrer les avantages de nos modèles d'entreprise afin que la société prenne en charge, à partir de la démocratie, des territoires, les énormes défis auxquels nous sommes confrontés en tant qu'humanité. Nous pourrions parler beaucoup plus de l'agenda de l'économie sociale et solidaire face aux ODD, mais je voudrais terminer cette réflexion sur notre contribution à la SAO 16 : Construire la paix.

Nous vivons dans un monde avec trop de tensions internationales, avec de vieux conflits qui sont encore loin d'être résolus et avec des situations de violence très brutes dans certains endroits. En outre, nous connaissons la pire crise de l'immigration depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il est certain que la pandémie et la crise qu'elle entraîne seront un terreau fertile pour l'augmentation de ces tensions. Une fois de plus, le monde a besoin de nous, de l'économie sociale et solidaire, pour apporter des réponses à toutes les incertitudes que cela génère. Dans son dernier rapport sur les coopératives et le développement social, il y a un peu plus d'un an, le Secrétaire Général des Nations Unies a reconnu que "les entreprises coopératives jouent un rôle croissant dans les stratégies de réponse aux réfugiés. L'année dernière, lors de l'assemblée de l'ACI à Kigali, nous avons approuvé une déclaration dans laquelle nous sommes engagés à élaborer un plan coopératif pour une paix positive. C'est-à-dire une paix comprise non pas comme l'absence de violence directe mais comme le résultat d'une politique active visant à surmonter la violence structurelle que l'inégalité

exerce sur nos communautés. En conclusion, je crois que cela peut être un grand axe pour aider à unir les efforts mondiaux de l'économie sociale et solidaire vers la réalisation des ODD. Nous pouvons et devons être les protagonistes d'actions visant à promouvoir la paix grâce à une économie plus juste, plus inclusive, centrée sur les personnes et respectueuse de l'environnement. C'est ainsi que je voudrais conclure et inviter chacun à continuer à travailler pour renforcer, à partir de l'économie sociale et solidaire, la construction d'un monde plus juste, plus solidaire, plus inclusif, bref, un monde durable, où toutes les personnes qui vivent actuellement dans cette maison commune, notre maison commune, peuvent vivre dans la dignité, et où les prochaines générations peuvent aussi le faire. Je vous remercie beaucoup.

Yasy Morales : Merci beaucoup Ariel. C'était beaucoup d'informations concentrées en peu de temps. Mais ce sont de grandes réalisations et merci beaucoup d'avoir soulevé le sujet des gouvernements et d'avoir mis au centre l'importance de garantir le financement des entreprises qui fournissent réellement un travail décent. Et merci de nous avoir lancé le défi de lancer un appel aux gouvernements afin que nous abordions ensemble les thèmes de l'alimentation, de la technologie, du financement et des autres problèmes auxquels nous sommes actuellement confrontés. Merci beaucoup pour votre conclusion et pour avoir dit que cela mène à une interaction plus juste et plus pacifique entre les gens. Je voudrais maintenant donner la parole à David Hiez qui est professeur de droit à l'Université du Luxembourg.

David Hiez : Je vous remercie de m'avoir invité à parler de la relation entre ces OD, l'ESS et la rédaction des lois sur l'ESS. De nombreux OD ont toujours été au cœur de l'ESS, avant même que l'agenda international n'en fasse des OD. Je vais prendre quelques exemples, quelques illustrations à travers les grands mouvements de l'ESS.

Tout d'abord, si l'on pense à la coopérative, il existe une formule classique utilisée depuis le XIXe siècle, à savoir que la coopération est fille de la pauvreté. Nous disons cela parce que plus on est dans la misère, plus on est confronté à des difficultés, plus on est fragile, plus on se rassemble pour se défendre et trouver une solution ensemble. Cette disparition de la misère, de la pauvreté et de tous les objectifs qui s'en rapprochent sont évidemment liés à la genèse du mouvement coopératif. Si l'on regarde le secteur non lucratif, ou les associations à but non lucratif, ou les organisations caritatives, on se rend compte que beaucoup des objectifs qui sont mis en avant ont toujours été l'objet social, le but explicite des groupes qui sont attachés à ce secteur non lucratif. Je pourrais dire la même chose de l'économie communautaire, que ce soit en Amérique latine, que ce soit les mouvements alternatifs en Allemagne, ces différents courants ont toujours visé à redéfinir la ville pour un meilleur partage, une plus grande solidarité, et bien sûr l'objectif que nous retrouvons dans les ODD. Si nous essayons de déterminer l'objectif des ODD, je pense que c'est important, parce qu'il ne faut pas les surestimer, ces ODD me semblent être une boussole, d'abord pour les États, parce que ces ODD vont permettre aux États de donner des orientations dans l'élaboration de leurs politiques publiques et des choix législatifs qu'ils ont à faire. Ce sont des objectifs, à ne pas confondre avec des mesures concrètes ou des règles précises. Les OD n'ont pas de valeur normative, n'ont pas de force normative en tant que telle. Il ne suffit pas de déclarer la fin de la pauvreté pour qu'elle se réalise. Il ne s'agit pas de dévaloriser les ODD, mais simplement de rappeler qu'ils sont un horizon,

une direction positive que les États ont accepté d'essayer d'atteindre. Il est donc important de se rappeler que ces ODD, cette boussole, sont exigeants. Je dis cela parce que le risque de banalisation est très élevé. Qui est contre la lutte contre la pauvreté ? La disparition de la faim dans le monde ? Personne. Les entreprises les plus puissantes, celles qui contribuent le plus aux problèmes à résoudre, sont les premières à prétendre poursuivre ces objectifs. Il faut donc prendre les OEN au sérieux et montrer la contribution de l'ESS à ces objectifs, et l'ESS ne doit pas être réduite à la banalité de cibles bon marché.

En effet, l'ESS est particulièrement bien adaptée à cette poursuite des ODD, et à ce titre je m'appuie sur les recherches produites par l'UNRISD sur l'économie sociale et solidaire pour les ODD : Spotlight on the Social Economy in Seoul. Je retiens 4 éléments mis en évidence par cette étude sur le lien entre l'ESS et le développement durable :

- Dimension démocratique et multi-acteurs de l'ESS ; très favorable à la résolution des conflits qui ne manqueront pas de surgir en raison des intérêts contradictoires qui existent au sein des OEN eux-mêmes.
- Ancrage local et participation des populations ; Qui imagine atteindre les OEN sans démocratie ?
- Origine populaire et en particulier les femmes ; là encore, il est clair que l'acceptation et la mise en œuvre des OEN ne se feront pas sans une base populaire massive qui peut être favorisée par la mise en œuvre de l'ESS.
- Inter - coopération. Il n'est pas nécessaire de faire d'autres commentaires.

En fait, cette proximité entre l'ESS et les OEN a été perçue par les organisations internationales, et il me semble qu'une certaine reconnaissance institutionnelle peut déjà être constatée. Cela est évident du côté de l'Organisation internationale du travail, et on peut penser à la recommandation qu'elle a élaborée en faveur des coopératives (n°193 en 2020). Beaucoup plus récemment, en 2018, on peut penser à la déclaration adoptée par l'AGNU sur les droits des paysans. Il est évident que les droits des paysans sont un élément central de l'ESS, et l'on sait que les paysans ont directement investi dans l'ESS. Enfin, je voudrais mentionner la reconnaissance par le Secrétariat général de l'ONU de la 73e session de l'Assemblée générale et des principes qu'elle a attribués à l'ESS : principes et pratiques de coopération, solidarité, éthique, autogestion démocratique, réciprocité et démocratie dans les activités économiques. Donc, oui, il me semble que de ce point de vue, on peut conclure que l'ESS est ontologiquement orientée vers les OD. Nous n'avons pas d'objectifs mous, il y a un chemin commun.

La loi, les lois sur l'ESS me semblent en effet être un facteur de promotion de l'ESS au niveau international, et donc des OEN. Depuis une dizaine d'années, nous avons assisté à la multiplication des lois sur l'ESS. Nous les trouvons maintenant sur tous les continents, à condition d'avoir une conception ouverte de l'ESS et de l'associer, par exemple la loi coréenne sur l'entreprise sociale. Il y a effectivement un nombre croissant de lois, et il y en a encore qui sont en discussion ou en cours d'élaboration. Chacune de ces lois sur l'ESS contribue au développement, non seulement parce qu'elle planterait un drapeau sur un nouveau pays, mais plus encore parce qu'elle

constitue un nouveau modèle, différent des autres, une nouvelle base d'expérience, pour d'autres interventions, y compris pourquoi pas des interventions sous-régionales. On pense à ce qui peut exister en matière de droit coopératif, soit en Afrique, avec l'OHADA, soit en Amérique latine où il existe des règles sous-régionales, et je ne mentionne pas la réglementation de l'UE qui pourrait aussi être utile. De ce point de vue, la prochaine étape serait une résolution de l'AGNU qui pourrait à son tour stimuler le développement de l'ESS.

Enfin, je voudrais revenir sur le changement d'échelle que nous appelons tous de nos vœux. Je voudrais souligner que ce changement d'échelle n'est pas nécessairement quantitatif, il peut aussi être qualitatif. Les auteurs s'intéressent depuis longtemps aux questions d'échelle. Certains auteurs ont montré qu'après une certaine taille, il n'y a plus de gain ; c'est probablement la raison pour laquelle l'ESS préfère cultiver l'intercoopération entre structures plutôt que des structures gigantesques. Une fois que cela a été dit, que voulons-nous en déduire ? Quel est ce changement d'échelle qualitatif ? Il me semble, et tout le monde est d'accord là-dessus, qu'un des fondements de l'ESS est l'autonomie de la personne. Cela va directement à l'encontre de l'utilisation de l'individu comme un rouage, comme un lien, pour l'entretien d'un système. Et je voudrais revenir sur les injonctions que nous entendons depuis quelques mois, d'être prêt à consommer pour permettre à l'économie de redémarrer. La consommation est un acte nécessaire pour satisfaire les besoins ; quand elle devient un moyen de faire fonctionner un système économique, il me semble que cela signifie que le système est nuisible et le chantage aux chômeurs que l'on entend évidemment, ne change pas ce diagnostic. Nous risquons maintenant de connaître une récession, il serait peut-être beaucoup plus judicieux de choisir la décroissance, une décroissance (pensez à laquelle, dans quel secteur). Il me semble urgent, et cela va dans le même sens, de garder à l'esprit que l'ESS n'est pas seulement là pour résoudre les problèmes causés par un système économique, mais qu'elle est aussi un modèle pour le système économique que nous devons inventer demain.

Yasy Morales : Merci beaucoup David de nous avoir montré l'importance des cadres législatifs comme facteur très important dans la promotion de l'ESS, et donc pour les ODD. La prise en compte des modèles de cadres et des possibilités sur la manière de reconnaître l'ESS afin de développer des pratiques communes de bien-être. Vous soulignez le défi de commencer réellement à parler d'un système qui cherche à se développer, tout en le faisant de manière collective, mais en valorisant les personnes et la diversité de l'ESS.

M. Tripathi ne pourra malheureusement pas se joindre à nous aujourd'hui, il est toujours en réunion avec le gouvernement pakistanais. Nous allons donc répondre aux questions de l'auditoire.

Anne-Lise Barberon : Une première question que nous avons reçue vient de Monsieur Malick Diop du Ractes qui dit : L'Afrique est un terrain favorable à l'émergence de l'ESS. Comment l'Afrique peut-elle s'inspirer d'expériences pour améliorer le cadre juridique en faveur de l'ESS ?

David Hiez : Il y a, comme je l'ai dit, plusieurs lois. C'est très bien qu'il y ait beaucoup de lois, parce que cela fournit des modèles très différents ; mais pour les utilisateurs,

ce n'est pas très simple, tout d'abord parce qu'elles sont dans toutes les langues, et ensuite parce qu'elles ne sont pas toujours faciles d'accès. C'est une des raisons pour lesquelles nous travaillons avec l'ESSFI sur la rédaction d'un guide dont nous parlons depuis un certain temps déjà, et qui est en cours de finalisation. Nous espérons pouvoir le proposer en 2021. Mais je voudrais aussi dire que je ne suis pas sûr que nous trouverons un modèle à reproduire ; je pense que nous pouvons trouver des idées, mais que chaque pays connaît ses besoins, ses difficultés, et surtout qu'il ne copie pas et ne colle pas ce qui se fait ailleurs.

Ariel Guarco : Je pense que nous devons nous concentrer sur l'établissement d'un dialogue avec les gouvernements, et nous devons prouver, nous les acteurs de l'ESS, des coopératives dans notre cas, que nous sommes des alliés pour un développement durable dans chaque pays où nous sommes présents. Ils doivent nous considérer comme un instrument stratégique qui peut les aider à réaliser ces ODD. Nous devons travailler de plus en plus avec les gouvernements dans les cadres juridiques, en fonction du développement du mouvement coopératif, du développement de l'ESS, dans chaque pays, au niveau national et mondial. Avant tout, nous devons avoir une influence pour faire comprendre aux gouvernements les différents cadres juridiques de nos mouvements, et comment, tout en soutenant chacun de ces cadres, nous pouvons travailler ensemble à une stratégie pour atteindre les SGG. À l'ACI, nous avons développé un espace très important, avec par exemple le comité législatif national qui donnera de la place à chacun des pays qui demandent notre soutien. Au cours des derniers mois, nous avons reçu des demandes de plus de 50 pays, et nous soutenons chacun d'entre eux.

Jürgen Swchettmann : Sven a fait une remarque sur les coopératives en Afrique, qui produisent du thé, du café, de l'huile essentielle : *il est difficile pour les coopératives d'ici de distribuer leurs produits en Europe, aux États-Unis et dans les pays du premier monde*. Je pense qu'il y a un très bon exemple en Ethiopie, la Fédération Oromia des coopératives de commercialisation du café, qui regroupe je pense environ 20 000 petits producteurs de café, a conclu des accords de commerce équitable avec un certain nombre de magasins de détail européens et américains. Ce faisant, la Fédération est en mesure de vendre le café produit par les petits producteurs directement au consommateur final en Europe ; et ce faisant, elle a généré une prime de commerce équitable qui peut être utilisée pour le développement des communautés (construction d'écoles, système d'approvisionnement en eau, etc). Si vous faites une recherche sur la Fédération des coopératives Oromia, vous trouverez l'exemple sur Internet.

Yasy Morales : Malick Diop de Ractes demande : L'OHADA fonctionne toujours au niveau communautaire, et ne s'occupe que des coopératives. Aujourd'hui, la question de l'ESS est plus inclusive et avec les modèles d'entreprises sociales, communautaires et/ou associatives. Comment faire le lien ?

David Hiez : Il y a en effet plusieurs difficultés. Au niveau sous-régional en tout cas, puisque nous parlons ici de l'OHADA, le couplage avait été envisagé puisque l'une des premières versions de l'acte uniforme régissant les coopératives concernait à la fois

les coopératives et les mutuelles, et cette orientation a été abandonnée. La première difficulté est donc d'établir des liens entre des réalités déjà différentes les unes des autres, mais qui, par ailleurs, n'ont pas les mêmes différences selon le droit national. Il faut ajouter à cela une difficulté particulière concernant les associations, car les associations sont à la fois des entreprises de l'ESS et en même temps une expression de la société civile, donc ressentie comme un danger dans tous les pays dont la démocratie n'est pas très solide, donc nous sommes confrontés à des difficultés importantes. Il me semble que le début de la solution est d'avoir les réflexions des intellectuels, des universitaires et des juristes, car il est rare que le législateur travaille de manière totalement novatrice, généralement il ne fait que compléter une évolution déjà en cours. Je crois qu'il ne faut pas commencer, eh bien, on peut demander au législateur, et le législateur n'inventera pas ce qui n'existe pas, donc c'est à nous de construire ces ponts.

Jürgen Swchettmann : Je ne suis pas un spécialiste de la législation sur l'ESS, mais je peux répondre à la question sur le commerce international. Ce qui manque aujourd'hui, c'est un certain nombre d'instruments internationaux pour l'ESS. Du côté des coopératives, nous avons la recommandation 193 de l'OIT qui a fixé des normes. Cet instrument a fourni une base pour le droit coopératif dans de nombreux pays. Nous n'avons rien de similaire pour l'ESS, et il faudrait un certain temps pour mettre au point quelque chose de similaire. Une résolution de l'AGNU sur l'ESS pourrait constituer une première étape dans l'élaboration d'un tel instrument. C'est l'un des objectifs du Forum international de l'ESS.

Yasy Morales : Nous avons une autre question, de Jean Fabre : Quels sont les principaux points qui devraient être inclus dans une bonne législation pour aider la croissance du secteur de l'ESS dans une économie multi-économie ?

David Hiez : Je pense que le premier point est de dire ce qui ne peut pas être dans une loi ESS, et à mon avis, c'est la réglementation du fonctionnement des différentes entreprises ESS, car l'ESS est multiple, et donc il faut laisser à chaque forme juridique d'entreprise, sa propre législation, qui entrera dans le détail du fonctionnement. Qu'est-ce qu'il est utile de trouver dans une loi sur le SSE ? À mon avis, il y a deux points essentiels, qui pourraient bien sûr être subdivisés :

- Qu'est-ce qu'une entreprise ESS ? C'est une définition, ce sont des principes, ce peut être pourquoi pas des listes, pas des entreprises nommées, mais une liste de formes juridiques. En tout cas, c'est à la fois une orientation pour les entreprises elles-mêmes, un guide pour ces entreprises, et c'est aussi un moyen pour les autorités publiques, la société, de pouvoir dire qui est dans l'ESS et qui ne l'est pas. Et c'est indispensable, que ce soit pour les statistiques, que ce soit pour savoir qui va bénéficier des politiques publiques. En droit, on ne peut pas avoir une loi si on ne sait pas à qui elle s'applique.

- En outre, le second élément est constitué par les structures destinées à assurer et à garantir les politiques publiques dans le domaine de l'ESS. Si nous faisons une loi sur l'ESS, c'est pour la garantir, pour lui appliquer des règles spéciales ; nous devons donc nous assurer que ces règles existeront et seront appliquées ; nous devons donc créer des organismes qui élaboreront des politiques publiques,

assureront leur mise en œuvre, rendront compte de la manière dont elles sont appliquées ; et il y a évidemment tout avantage à ce que les représentants élus du peuple, les représentants de l'administration et les représentants de l'ESS participent à ces structures. Ce sont ces deux éléments qui me paraissent essentiels.

Yasy Morales : Une autre question : Quels sont les principaux défis, internes ou externes, auxquels sont confrontés les acteurs de l'ESS en essayant d'obtenir l'internationalisation de l'ESS, le bien-être des populations, et la réalisation des ODD ?

Ariel Guarco : Je pense que nous sommes confrontés à de nombreux défis, mais pour moi, le premier sur lequel nous devrions travailler est une véritable intégration afin que nous puissions avoir une vision commune du modèle de développement durable que nous voulons mettre en œuvre, et ensuite travailler sur la manière de le mettre en œuvre dans nos différents pays. Nous avons besoin de partenaires au sein de l'État afin de pouvoir avoir une plus grande incidence sur les politiques publiques. Je pense qu'une alliance stratégique entre tous les acteurs impliqués dans la société civile, avec les États et les différents gouvernements qui comprennent ce qu'est réellement l'ESS et soutiennent le modèle de développement durable basé sur les personnes, est essentielle pour que l'ESS ait plus de visibilité, plus d'incidence sur les politiques publiques. Permettez-moi de vous donner quelques exemples. En Argentine, l'organisme qui contrôle la législation sur les coopératives est cogéré par sept directeurs (trois de l'État, deux des coopératives et deux des mutuelles). Ainsi, sur les 7 administrateurs, l'ESS en représente 4, ce qui est la majorité. Cette situation a permis, depuis 20 ou 30 ans, le développement de politiques publiques en faveur du secteur, car les acteurs du secteur sont écoutés et soutenus. Un autre exemple est celui du Brésil où il existe un groupe important de législateurs, au sein du congrès, qui se consacre à l'écoute et au relais des politiques proposées par le mouvement coopératif, et à la discussion des questions relatives aux coopératives. C'est également le cas dans de nombreux pays d'Asie et d'Afrique. Je pense que si nous avons une plus grande participation dans ces espaces où les décisions sont prises sur les politiques, nous pourrions avoir plus de force et plus de visibilité.

Jürgen Swchettmann : Je voudrais dire qu'au cours des 14 dernières années environ, j'ai participé à de nombreuses réunions sur les coopératives et l'ESS dans différentes parties du monde. Le problème que je constate toujours, et même ici aujourd'hui, est que nous parlons toujours à nous-mêmes, à ceux qui sont déjà convaincus de la valeur et de l'importance de l'ESS, mais que nous n'atteignons pas ceux qui ne sont pas convaincus. Nous devons trouver un moyen d'atteindre les personnes qui n'ont jamais entendu parler de l'ESS, des coopératives, qui ne savent peut-être pas que ces organisations existent. Je pense que l'ignorance de l'existence de l'ESS par le grand public est l'une des raisons pour lesquelles l'ESS n'a pas été correctement reconnue dans l'agenda 2030, et nous devons trouver un moyen d'atteindre les cercles de personnes déjà impliqués dans l'ESS. Je vous remercie.

Yasy Morales : Merci Jürgen, et maintenant je donne la parole à David sur le même sujet.

David Hiez : Je pense qu'il y a toujours différents types de freins. Les plus faciles à résoudre, en réalité, sont les freins légaux parce que les freins légaux nécessitent un peu de lobbying, un peu de technique juridique, mais en réalité ce n'est pas le plus compliqué quand on y met un peu d'énergie. Les difficultés sont plutôt celles soulevées par Jurgen, sauf que je vais le dire un peu différemment, je pense que l'ESS, si on admet que c'est une façon différente de faire des affaires, une forme d'entreprise différente, cela veut dire qu'elle est marginale par rapport à un système dominant, et tant que ce système dominant semble remplir sa mission, c'est-à-dire de façon un peu caricaturale, de faire en sorte que les gens ne soient pas trop pauvres, ou en tout cas de donner un peu plus de pouvoir aux gens qui ont du pouvoir, alors le système fonctionne ; et je pense que l'ESS ne peut être que marginale ou quémander un peu d'espace, quémander un peu d'espace, en disant qu'elle ne fera pas de bruit et ne dérangera personne ; et je pense que nous avons une responsabilité particulière en ce moment parce que le système a montré ses fragilités, ses faiblesses, tout le monde est d'accord là-dessus, et nous avons le choix entre promouvoir un monde vraiment différent ou continuer comme avant, être plus compétitif, faire confiance à la technique, et évidemment, nous savons dans quelle direction va l'ESS. La seule chose que nous pouvons faire est de rejoindre les chemins qui appellent un changement de direction, et là l'ESS pourra s'appuyer sur l'expérience que nous avons acquise, sur les débuts de reconnaissance que nous avons acquis, et essayer d'aller plus loin. Mais nous ne sommes pas des magiciens, c'est tout.

Yasy Morales : Merci David pour cette contribution. Merci à tous les participants, et en particulier à nos panélistes, pour avoir partagé votre travail, vos connaissances et vos expériences. Vous nous avez tous laissé une idée très claire des défis auxquels nous sommes confrontés : le besoin de réseaux, la nécessité d'un dialogue plus participatif entre l'ESS et les autres secteurs. Vous nous avez parlé de l'importance de participer à l'élaboration de la législation publique ; nous mettre en avant l'ESS et la rendre visible à l'échelle nationale et mondiale. Vous avez également évoqué l'impact positif de l'ESS (agro-écologie, économie féministe, autogestion, co-construction, etc.), l'importance du partage des connaissances. Merci beaucoup à tous pour cette discussion très riche.